

LA BANQUE ALIMENTAIRE DE NAMUR – LUXEMBOURG

Asbl Banque Alimentaire des Provinces de Namur et de Luxembourg (BANL)



Éditorial

Vive inquiétude face au budget de l'aide alimentaire!

Quand l'aide alimentaire est criante en cette période de guerre en Ukraine, les nouvelles, au niveau national, elles non plus, ne sont vraiment pas bonnes. Et ce, tant à court qu'à moyen terme. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Pour la période 2022-2023, et malgré une importance significative des fonds disponibles (européens, EU React Covid et budgets de relance), la *Fédération belge des banques alimentaires* s'attend à une pénurie imminente de marchandises. Les raisons principales sont les suivantes :

- augmentation du nombre de bénéficiaires, venant de tout horizon, et donc de la demande,
- augmentation du coût de la vie (inflation : ~ 7,5 %),
- diminution des dons de produits de l'industrie agro-alimentaire, due notamment à des initiatives commerciales pour diminuer les stocks excédentaires,
- diminution de moitié du budget d'achat de la Fédération.

Pour la période 2024-2027, le budget FEAD étant intégré dans le fonds FSE+, une diminution de ~25% par rapport à la période 2014-2021 était déjà projetée. Concrètement, c'est environ 2.000 tonnes de produits alimentaires de première nécessité qui seront distribuées en moins, chaque année, par l'ensemble des banques alimentaires.

Un autre aspect, parfois méconnu, de la situation des personnes aidées est l'évolution au niveau national du profil des bénéficiaires :

			2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)
Sexe	Femmes		53	52.1	50.2
	Hommes		47	47.9	49.3
Age	18-65 ans		59	61.7	63.0
		dont 18-24			8.9
	> 65 ans		12	8.4	8.4
	0-18 ans		29	29.9	28.6
		dont 0-14			19.2
		dont 14-18			9.4
Fam. mono-parentales			30	21.2	37.9
		dont mères célibataires	75	68.8	70.1

Dans un tel contexte, le défi est de taille : venir en aide à davantage de démunis avec moins de moyens. La solidarité est plus que jamais une réelle obligation sociale.

Sommaire

Solidarité BANL p.1

Bilan opérationnel 2021
pp. 2 et 3

Le bénévolat à Meux
pp. 4-5

Rencontre avec les
associations pp. 6-7

AFSCA – respect de la
chaîne du froid pp. 8

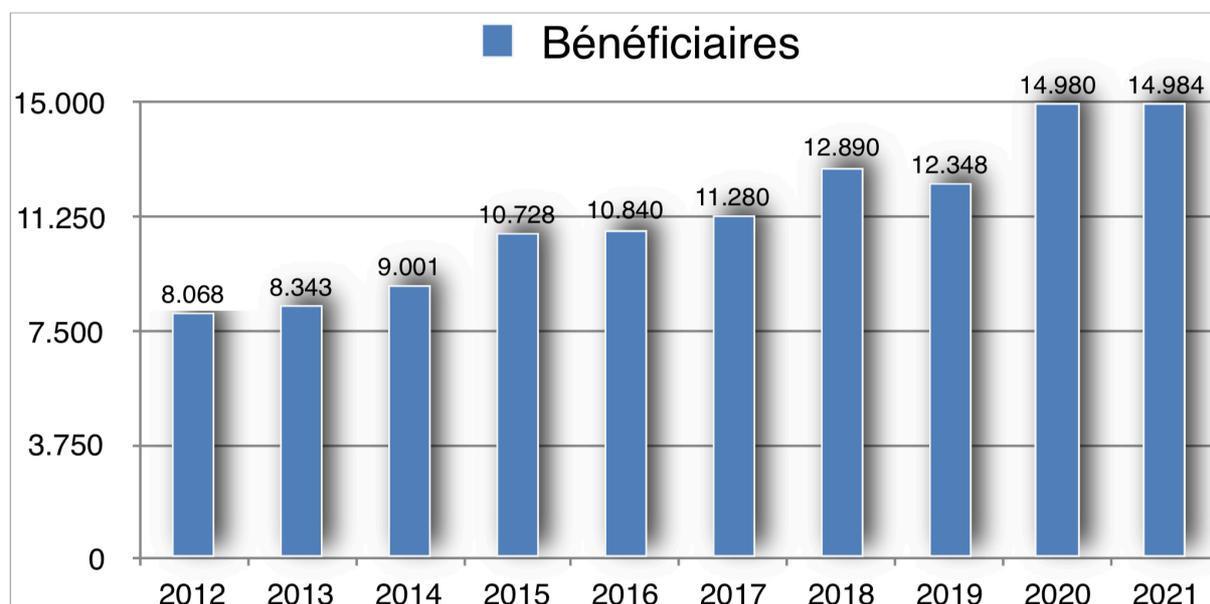
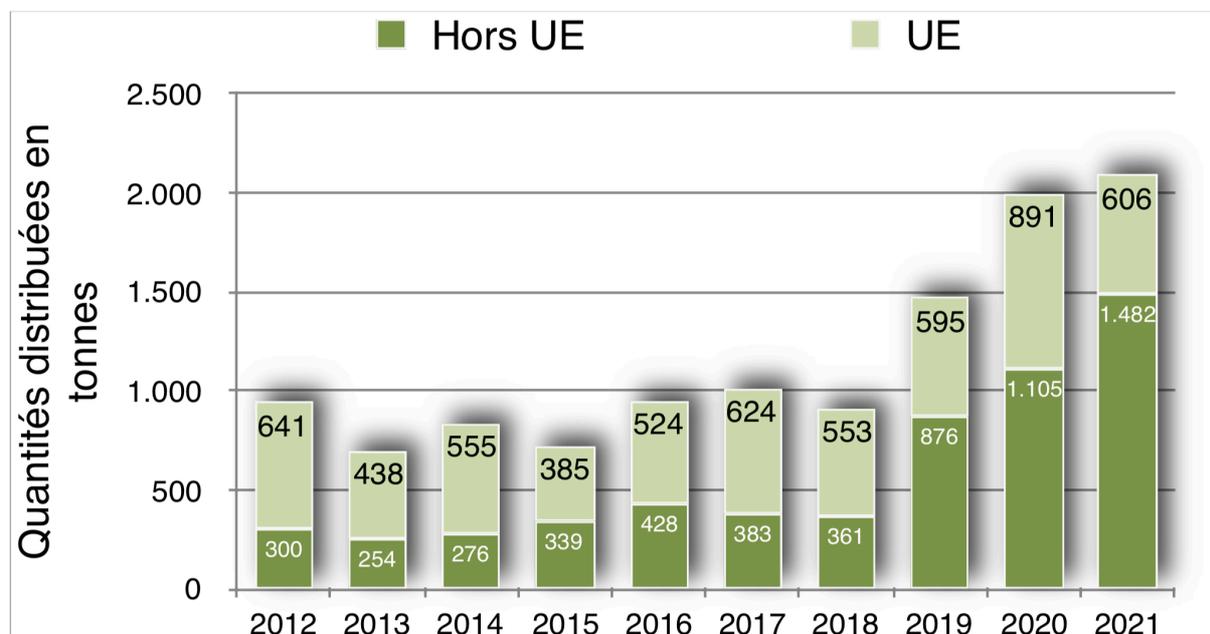
Les Glaïeuls pp. 9-11

Vente du dépôt de Meux
p.12

Bilan opérationnel 2021

Quantités distribuées

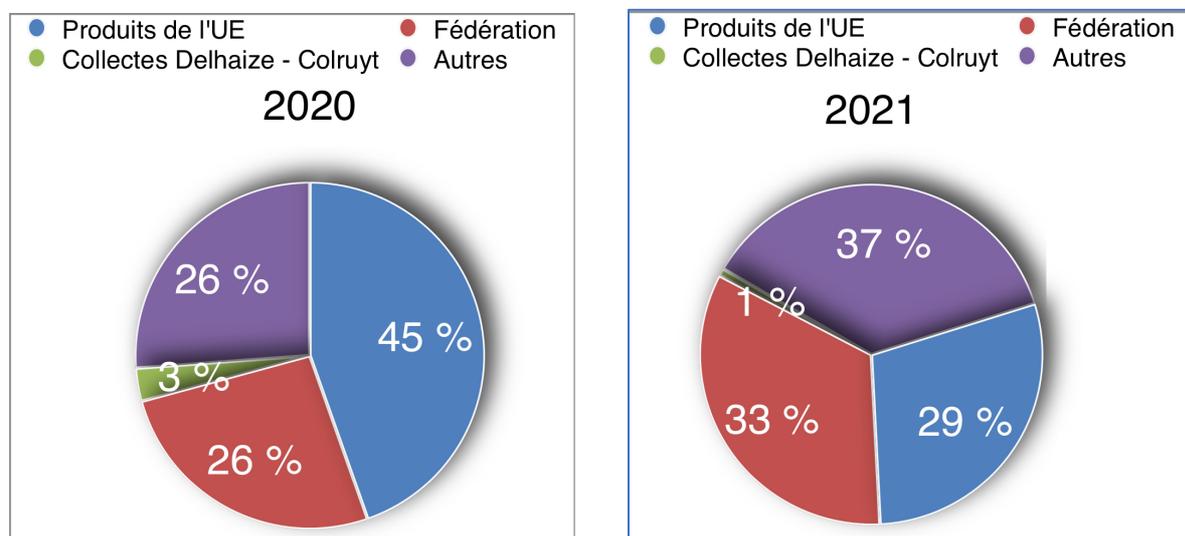
La quantité distribuée au cours de l'année 2021 se monte à 2.089 tonnes. Cela concerne toutes les catégories de produits. Nous recensons fin 2021 58 associations et 14 CPAS non-affiliés. La quantité de produits distribués a peu augmenté par rapport à 2020, + 5%. Cependant, les graphiques, ci-dessous, montrent qu'en 10 ans la quantité de produits a plus que doublé, alors que la population recensée a augmenté de 86 %.



Nous noterons également la forte progression des produits dits « non européens » ces trois dernières années. Pour causes, le soutien accru de la Fédération, et l'investissement toujours plus grand des associations pour assurer la « ramasse » auprès des grands centres de distribution aussi bien qu'auprès des magasins locaux.

Sources des produits

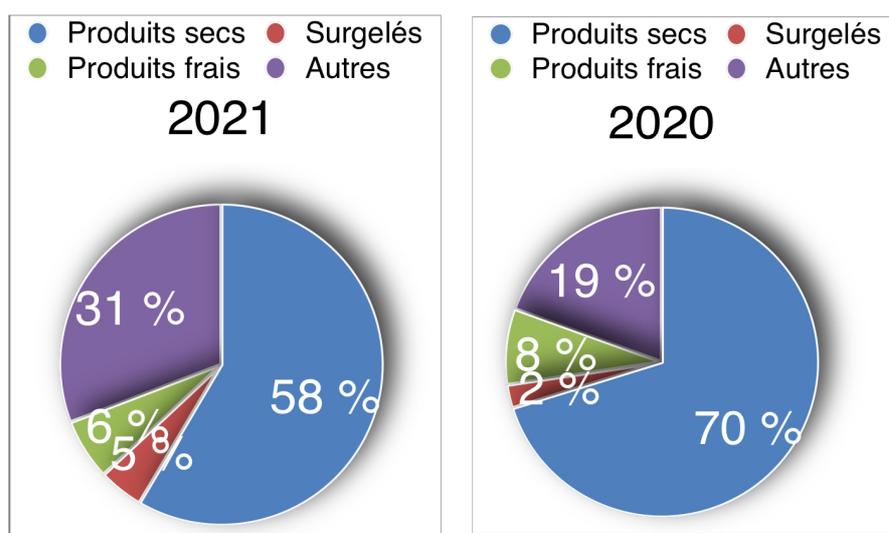
Comme déjà mentionné dans le paragraphe précédent, la source d’approvisionnement de la BANL a fortement évolué. La part de produits issus de l’Union européenne, prépondérante au début des années 2010, ne représente plus qu’un peu moins d’un tiers du total. La Fédération a donc « repris » une part importante de la fourniture de produits, ainsi que les associations.



Les collectes Colruyt et Delhaize ont marqué un net recul par rapport à 2020, ce qui n’influence guère le résultat quantitatif, mais apporte une note qualitative aux produits délivrés.

Catégories de produits

L’offre de type de produits a elle aussi changé en un an : les produits secs (de longue durée de conservation) sont proportionnellement moins présents en 2021. Les surgelés ont bénéficié de l’élargissement du nombre de dépôts pouvant les accueillir, ainsi que les produits frais. Il ne faut pas perdre de vue que la ramasse se compose essentiellement de produits frais, également.



Conclusion

Si les résultats sont bons, force nous est de constater que notre organisation arrive à la limite de ses possibilités.

Gageons que notre nouveau dépôt nous permettra de servir le nombre croissant de démunis, et ce, avec une offre plus grande en quantité et en qualité

Le travail de bénévolat au dépôt de Meux

L'équipe de bénévoles œuvrant à la gestion du dépôt de la BANL à Meux compte environ 25 personnes dont les **principales motivations** sont les suivantes :

- mettre à profit leurs compétences et leurs connaissances au service d'une organisation humanitaire qui aide les personnes dans le besoin et fragilisées par la vie;
- consacrer des heures de leur temps libre et y trouver du sens;
- côtoyer une équipe de personnes motivées, désintéressées, qui ont l'esprit d'équipe et deviennent parfois des amis.

Une partie de l'équipe travaille uniquement à la **manutention** dans l'entrepôt.

Une autre partie gère uniquement l'**aspect administratif**.

Certains bénévoles sont polyvalents et agissent dans les deux pôles.

Comment se déroule le travail au sein de l'entrepôt ? La manutention, les préparations et les livraisons ?



Le dépôt est ouvert 2 jours par semaine de 8H à midi, en alternance, les lundi-mardi, une semaine pour la préparation des palettes, et les mardi-jeudi la semaine suivante pour leur enlèvement et leur distribution aux entités caritatives.

Les bénévoles (le gestionnaire du dépôt, 1 administratif, 1 cariste, des préparateurs, 1 filmeur et 1 extra) sont répartis en équipe, et leurs tâches sont organisées dans un planning.

Les marchandises livrées viennent soit de l'Europe (Fonds Européen d'Aide aux Démonis FEAD), soit de la Fédération des Banques Alimentaires (FBBA) (produits secs et surgelés), soit de dons.



Concernant l'arrivée des marchandises, les bénévoles suivent une procédure bien balisée :

- le chauffeur du camion se présente à l'administration avec les documents de transport;
- le cariste va chercher les palettes de marchandises et les préparateurs les rangent à l'endroit indiqué par le gestionnaire du dépôt ;
- lorsque le déchargement est terminé, l'administratif vérifie la concordance entre le document de livraison et les produits déchargés, et signe le document de transport;
- les palettes réceptionnées sont comptabilisées à l'inventaire.

Les associations sont réparties en 2 groupes afin d'échelonner dans le mois la préparation des produits qui leur sont destinés.

Concernant la préparation et la distribution des produits, les bénévoles suivent également des procédures balisées :

- les documents de préparation et de distribution sont imprimés par l'administration qui les transmet à l'équipe de manutention pour la préparation du jour ;
- les manutentionnaires constituent alors les palettes à destination des sous-dépôts et des associations qui, elles, viendront directement les chercher à Meux ;
- les palettes constituées sont filmées et rangées et leur nombre est communiqué au transporteur pour qu'il identifie le type de charroi nécessaire.

Enlèvement et distribution des palettes préparées :

- lors de l'arrivée du camion (traditionnellement le mardi, pour le transport à destination d'un sous-dépôt) l'administratif fait signer 1 exemplaire des bons de distribution au chauffeur, lui donne 2 autres exemplaires à faire signer par le gestionnaire du sous-dépôt et par les associations locales dépendant du sous-dépôt ;
- au démarrage du camion, l'administratif présent prévient le dépôt concerné.

Le jeudi est réservé à la distribution des marchandises sur le site de Meux.

- L'administratif fait signer le bon de distribution à chaque responsable des associations avant enlèvement des produits.
- Ce jour-là est également consacré à la distribution de produits surgelés au prorata du nombre de démunis pour les associations qui le souhaitent pour autant qu'elles soient équipées de bacs isothermes.
- Le processus est clôturé par la préparation du stock initial de l'expédition suivante.

En quoi consiste le travail administratif ?

Le président coordonne les activités au sein du dépôt, entre le dépôt et les sous-dépôts. Il assure la vue globale de l'organisation, il en définit, avec son équipe, les lignes directrices.

Un administratif est présent au planning à chaque demi-journée d'ouverture du dépôt.

Il est chargé de l'accueil des livreurs et de la signature des documents de livraison, de la gestion des documents de préparations, de la gestion du local de vie des bénévoles et de la prise des communications téléphoniques. Il traite les éventuels problèmes administratifs dans le travail de préparations des produits.



Le travail administratif proprement dit se fait principalement à domicile. Il regroupe :

- la gestion comptable et le travail de secrétariat,
- la gestion et l'élaboration des documents de préparations,
- la composition du planning mensuel des présences,
- l'envoi des mails aux différentes associations et cpas,
- la préparation (convocation, logistique) des organes d'administration et des assemblées générales ainsi que les comptes-rendus des différentes réunions,
- la gestion des conventions de bénévolat,
- la répartition des produits européens et non-européens (FBBA) par association compte-tenu du nombre de bénéficiaires qu'elle aide, suivant les arrivages de produits et les stocks restants.

D'autres bénévoles ont pour missions également :

- les relations avec les associations et cpas dans le cadre de projets spécifiques, de sondage de satisfaction ou de demandes personnalisées,
- la gestion des commandes de camions, y compris la gestion des documents y afférents,
- la gestion des « ramasses » faites par les associations,
- la gestion des produits surgelés (jusques et y compris le respect de la chaîne du froid),
- la gestion des retours de palettes et de vidanges produits surgelés et autres.

D'autres bénévoles nous rejoignent au jour le jour, pour, par exemple, s'occuper de la manutention, mettre à jour des nouveaux statuts, documenter les processus (streamliner).

Comme vous pouvez le lire, c'est toute une équipe qui travaille en synergie. Le travail de chacune et de chacun est primordial et constitue un maillon essentiel de cette chaîne de solidarité. Toutes et tous ont conscience qu'ils s'engagent et "*font leur part*" à la manière du colibri, pour arriver à faire rouler une organisation complexe mais efficace.

Visites des associations : une aventure

La BANL s'est aussi donné pour mission de rendre visite aux associations bénéficiaires des Provinces de Namur et de Luxembourg. Vous trouvez ci-après une forme de compte-rendu des découvertes des bénévoles qui ont assuré ces différentes rencontres.

Lorsque nous prenons la route pour rendre visite aux associations, nous ne savons jamais ce que nous allons vivre durant cette journée.

Tout d'abord, il faut trouver l'endroit où sont logées ces associations. Pas facile. Soit sous une chapelle, soit dans un ancien presbytère, soit dans des locaux appartenant aux communes, ou à une congrégation religieuse, ou encore à un particulier.

Propriétaire qui demande, ou non, un loyer.



Ces locaux présentent pour leur plus grande majorité des points communs : d'abord leur état général laisse très souvent à désirer et surtout ils souffrent d'un manque de chauffage et par conséquent, ils présentent des problèmes d'humidité. L'espace de stockage est d'ordinaire trop réduit. Il faut alors que les gestionnaires fassent preuve de beaucoup d'imagination et d'esprit pratique pour parvenir à ranger efficacement toutes les denrées fournies par la BANL et par la ramasse.

Si les locaux, et les bénévoles qui y travaillent, doivent supporter le manque de chauffage, il n'en va pas de même dans le cœur de ces artisans : c'est que nous avons été émerveillés de constater que toutes les personnes que nous avons rencontrées travaillent avec un enthousiasme débordant, sont animés de profondes convictions et font preuve d'une très grande générosité.

Chaque association a sa propre organisation en fonction de sa situation géographique. Ainsi, on ne travaille pas de la même façon dans un petit village qu'au centre d'une grande ville.

Certaines associations distribuent des repas tous les jours aux plus démunis : matin et midi. Outre cette alimentation bien nécessaire, les personnes peuvent y trouver une bien réconfortante chaleur humaine, la possibilité de se laver, des aides pour l'administration ou pour l'école de leurs enfants, des possibilités de logement...

Depuis la crise du Covid, plusieurs associations ne servent plus les repas dans leurs locaux mais font des plats à emporter.

D'autres vendent, à des prix plus que réduits, des vêtements, des jouets, de la vaisselle... Tout ce matériel doit alors être rassemblé, lavé, trié, exposé dans un endroit accessible à tous. Gros travail pour faire en sorte que les démunis puissent vivre dignement.

Et, toutes les associations distribuent des colis : une ou plusieurs fois par mois en fonction du nombre de bénéficiaires et de l'endroit où elles se situent.

Les plus grosses associations consacrent des jours précis de la semaine pour des groupes de personnes précis. Par exemple : lundi pour les grosses familles, vendredi pour les retraités, les autres jours pour tout le monde.

D'autres mettent en place des horaires : quelques familles tous les quarts d'heure...

Ces différentes organisations ont vu le jour surtout depuis la crise sanitaire : elles évitent que trop de personnes ne se croisent et, avantage supplémentaire, que les gens n'attendent trop longtemps dans le froid.

La distribution des colis connaît également une grande variété d'organisation.

Beaucoup d'associations distribuent des colis tout faits : le même pour tout le monde. Mais, ce n'est pas le cas partout. Les démunis choisissent parfois ce qu'ils désirent recevoir.



A certains endroits, les colis sont gratuits. A d'autres, les personnes paient quelques euros.

Les colis qui ne sont distribués qu'1 à 2 fois par mois ne sont constitués que de ce qui a été donné par la banque alimentaire. Impossible d'y ajouter des produits de la ramasse qui seraient pourris lors de la distribution.

Par contre, les associations qui sont ouvertes plusieurs fois par semaine offrent des fruits, des légumes, des produits laitiers... grâce à la ramasse.



Notons au passage que la ramasse auprès des magasins locaux représente une importante organisation qui réclame beaucoup de dévouement : c'est en effet chaque jour et à une heure précise que les bénévoles doivent se rendre dans les grandes surfaces, les boulangeries, les petits commerces... pour récolter les invendus.

Ensuite, une fois ces produits récoltés, commence un véritable travail de fourmis, car il s'agit de tout trier, répartir et congeler si l'on dispose d'un congélateur.

Toutes les grandes surfaces ne témoignent pas de la même générosité. Si pour les unes – l'une d'entre elles principalement – tout est toujours parfait parce que la ramasse consiste en de bons produits, en bon état, par contre, d'autres, hélas!, pourraient parfois donner l'impression de considérer les associations comme une alternative à la déchetterie.

Constatons enfin que toute l'aide fournie aux plus démunis par ces associations dans notre pays repose systématiquement sur les épaules d'une multitude de bénévoles qui consacrent une grande partie de leur temps libre à aider les autres.

Et ceux qui bénéficient de ces colis ne se rendent pas toujours compte du dévouement et du travail qui se trouve derrière.

L'AFSCA – respect de la chaîne du froid



FAVV - AFSCA

Qu'est-ce que l'Afsca ?

L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire est l'agence belge chargée de surveiller la sécurité de la chaîne alimentaire et la qualité de l'alimentation. L'Agence alimentaire est sous la tutelle du Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale.

L'agence a été créée le 4 février 2000.

Que fait l'Afsca et à quoi sert-il ?

L'Agence veille à la sécurité de la chaîne alimentaire et à la qualité de nos aliments. Sa mission de surveillance s'étend de la ferme à l'assiette.

Pour effectuer les analyses nécessaires, l'Agence dispose de 5 laboratoires propres.

L'Agence assure une vigilance permanente non seulement sur les denrées alimentaires belges mais également sur celles en provenance de pays tiers.

Les établissements qui stockent des denrées alimentaires réfrigérées ou congelées (entrepôts frigorifiques) doivent-ils être agréés ?

Ces établissements ne doivent pas être agréés si leurs activités se limitent au stockage et au transport et s'ils livrent exclusivement au commerce de détail. Pour ces établissements (p.ex. les grossistes et les plates-formes de distribution pour les supermarchés) **une autorisation suffit**. Ces établissements doivent toutefois être agréés en tant qu'entrepôt frigorifique s'ils livrent à des établissements agréés.

Traçabilité des produits frais et congelés :

Un opérateur actif dans la chaîne alimentaire doit être capable de retracer le cheminement d'un produit à travers toutes les étapes de la production, de la transformation, et de la distribution.

La chaîne du froid ne doit pas être interrompue lors de la collecte et du transport, ce qui implique que le temps de collecte et transport doit être réduit au maximum, en particulier lorsque les conditions météorologiques présentent des températures élevées.

Dans le cas où les chambres froides ne seraient pas équipées de sondes reliées à une alarme ou programme informatique, il est conseillé de relever manuellement les températures et les conserver soit sur papier ou fichier numérique.

Étant dans le cas à Meux, nous tenons un fichier manuel :

Ce fichier doit être conservé et accessible à tous en cas de contrôle « surprise » de l'Afsca, prouvant ainsi que la chambre froide est(était) à la bonne température lors de la réception/livraison des marchandises.

Année 2020	Date	Température
juin-20	16/06/20	-18°
juin-20	17/06/20	-18°
juin-20	18/06/20	-18°
juin-20	19/06/20	-18°
juin-20	20/06/20	-18°
juin-20	21/06/20	-18°
juin-20	22/06/20	-18°
juin-20	23/06/20	-18°
juin-20	24/06/20	-18°
juin-20	25/06/20	-18°
juin-20	26/06/20	-18°
juin-20	27/06/20	-18°
juin-20	28/06/20	-18°
juin-20	29/06/20	-18°
juin-20	30/06/20	-18°
juin-20	01/07/20	-18°
juin-20	02/07/20	-18°
juin-20	03/07/20	-18°
juin-20	04/07/20	-18°
juin-20	05/07/20	-18°
juin-20	06/07/20	-18°
juin-20	07/07/20	-18°
juin-20	08/07/20	-18°
juin-20	09/07/20	-18°
juin-20	10/07/20	-18°
juin-20	11/07/20	-18°
juin-20	12/07/20	-18°
juin-20	13/07/20	-18°
juin-20	14/07/20	-18°
juin-20	15/07/20	-18°
juin-20	16/07/20	-18°
juin-20	17/07/20	-18°
juin-20	18/07/20	-18°
juin-20	19/07/20	-18°
juin-20	20/07/20	-18°
juin-20	21/07/20	-18°
juin-20	22/07/20	-18°
juin-20	23/07/20	-18°
juin-20	24/07/20	-18°
juin-20	25/07/20	-18°
juin-20	26/07/20	-18°
juin-20	27/07/20	-18°
juin-20	28/07/20	-18°
juin-20	29/07/20	-18°
juin-20	30/07/20	-18°
juin-20	31/07/20	-18°

Péremption :

Les denrées alimentaires dont la date de durabilité minimale est atteinte ou dépassée peuvent, dans certains cas, encore être délivrées au consommateur sans le moindre risque pour la santé publique.

Les produits avec date limite de consommation ne peuvent en aucun cas être distribués après cette date vu qu'il s'agit de denrées très périssables. Les produits dont la date limite de consommation est dépassée sont déclarées nuisibles conformément à l'arrêté royal du 3 janvier 1975.

Vous trouverez à cette adresse tous les renseignements relatifs aux dates de péremptions, aux Banques Alimentaires et surtout l'annexe reprenant les produits pouvant être utilisés par les banques :

<https://www.favv-afscab.be/professionnels/denreesalimentaires/circulaires/ documents/2017-09-14 circ-ob Banquesalimentaires FR V4 TC.pdf>

Coordonnées de l'Afsca Brabant- Namur : 081 20 62 00 info.bna@afscab.be

Coordonnées de l'Afsca Luxembourg-Namur : 061 21 00 60 info.LUN@afscab.be

Pour ceux qui voudraient plus de détails, vous pouvez consulter le site Internet de l'AFSCA à l'adresse suivante : <https://www.favv-afscab.be/>

« Les Glaïeuls »



Les Glaïeuls

Notre centre, situé à Opont, est un

Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance (SASPE).

Nous avons pour mission d'accueillir, d'héberger, dans un cadre collectif et résidentiel, 16 enfants.

L'objectif premier de cette prise en charge, dont la durée doit être la plus courte possible, est de favoriser la réintégration de l'enfant dans son milieu de vie familial, dans les meilleures conditions possibles.



Aux Glaïeuls, nous accueillons des enfants de 2 à 6 ans accomplis et de 7 à 12 ans avec fratrie en-dessous de 7 ans. La durée est de 6 mois et, si nécessaire, nous pouvons introduire une dérogation pour prolonger le temps de placement.

Nous travaillons en partenariat avec différents services comme le SAJ, SPJ et d'autres services de proximité, soit sous mandat de l'Aide à la Jeunesse (avec un rôle plus protectionnel), soit à partir d'une demande dite de type privé, introduite par les parents eux-mêmes ou un intermédiaire social (avec un rôle plus préventif).

A cet effet, **trois axes** sont privilégiés :

- l'assistance aux familles en difficulté,
- l'approfondissement des connaissances et
- la promotion des recherches en toutes disciplines.

Ces trois formes de soutien contribuent à la prévention et au traitement des troubles du développement physique, intellectuel et social des jeunes enfants. Cette assistance prévoit aussi à cet effet la formation de son personnel dans ces domaines.

Par le cadre et le calme qu'offre son implantation, l'Association a pour objet de faire profiter les divers groupes de notre société de la détente et de la vie au grand air, tout en observant, respectant et protégeant l'environnement et les sites de la région dans laquelle se situe la propriété.

Enfin, il s'agit de permettre aux jeunes enfants de pratiquer largement le sport en leur offrant une infrastructure moderne et bien adaptée dans la propriété de 9 ha permettant, entre autres, le tennis, le basket, le volley, le mini-foot et le vélo...



Objectifs généraux

- Offrir à chaque enfant une structure d'accueil familial.
- Limiter, pour ce faire, le nombre d'enfants à accueillir à deux groupes de 8 enfants.
- Encourager, dès leur plus jeune âge, l'acceptation de la différence.

Objectifs particuliers

Pour respecter le caractère familial de notre action, nous avons ciblé et actualisé nos projets selon trois grandes lignes de force et à l'intérieur de deux groupes de 8 enfants :

- 1. apprentissage des réactions de l'enfant face aux violences (maltraitance),
- 2. apprentissage des règles (pédagogie),
- 3. apprentissage de l'autoprotection (maltraitance).

Population visée

L'asbl, créée en 1919, s'occupe d'enfants défavorisés et est un Centre d'Accueil permanent de crise.

Le Centre est conçu pour accueillir 16 enfants de 2 à 12 ans. Les critères de l'ONE, qui contrôle la qualité de l'accueil et qui subsidie le Centre, sont les suivants : la population accueillie doit être âgée de moins de 6 ans au jour d'entrée. Nous accueillons des enfants âgés de 2 à 6 ans et leur fratrie jusqu'à 12 ans.



Que ce soient des enfants :

- ayant des problèmes d'apprentissage et d'intégration (décrochage scolaire, familial...),
- ayant des problèmes de santé (troubles dysfonctionnels...),
- ayant des problèmes familiaux (séparation des parents, hospitalisation, problèmes financiers...),
- en attente d'une décision judiciaire, le Centre peut aussi se révéler être un outil efficace pour ne pas en arriver nécessairement à un placement définitif.

L'institution se veut être un lieu d'intégration et d'insertion où chacun a sa place. Pour cela, il faut fournir les outils nécessaires à chaque enfant, afin qu'il utilise au maximum ses ressources, ses compétences, dans le sens de son propre épanouissement.

Mais attention, le Centre reste toujours un lieu intermédiaire pour l'enfant et ses parents. Le Centre d'Accueil offre une sécurité à l'enfant, une aide et collaboration avec les parents, une organisation la plus humaine possible de l'équipe pluridisciplinaire interne et externe, et une gestion de vie de groupe.



Merci à la banque alimentaire
pour le soutien qu'elle nous apporte.

M Bihain
Directrice

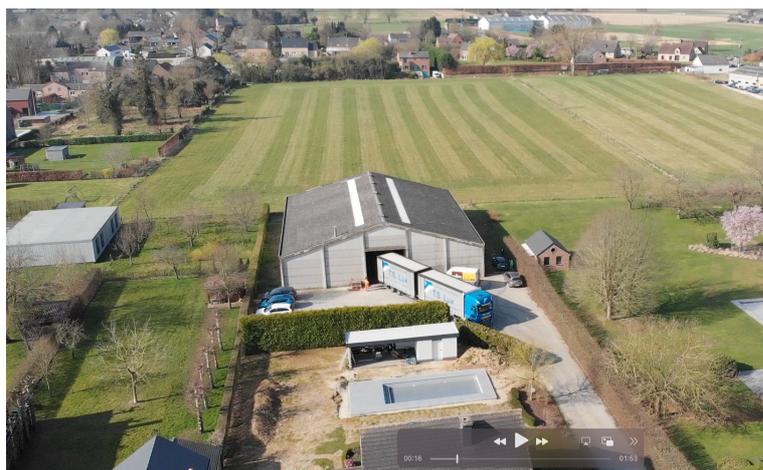
Un beau projet communal au centre de Meux !

A l'heure où vous lirez ces lignes, le conseil communal de La Bruyère, en sa séance du 31 mars, aura décidé le principe d'acquisition de l'entrepôt appartenant à la Fédération des Banques Alimentaires et situé à Meux, rue Janquart.

La volonté du conseil communal est d'aménager à l'intérieur de ce bel entrepôt **une nouvelle crèche** pour remplacer l'existante située dans la même rue. Celle-ci, en effet, est installée dans une maison qui n'offre pas les conditions idéales pour l'accueil des enfants. Nous profiterions de l'occasion pour augmenter la capacité d'accueil qui passerait de 18 à, nous l'espérons, 35 ! Ce faisant, nous répondrions aux nombreuses demandes de parents qui, aujourd'hui, cherchent vainement une solution de garde pour leur enfant à La Bruyère. La superficie de l'entrepôt nous permettrait également d'aménager **un espace consultation pour l'ONE** qui, actuellement, reçoit les jeunes parents et les bébés dans des locaux pas trop adaptés pour cette activité.

La Commune de La Bruyère, de cette manière, prouvera combien est importante pour elle l'accueil de la petite enfance !

Et s'il reste un peu de place, nous créerons aux côtés de la crèche et de la consultation ONE, **un espace communautaire pour les aînés**. Cette proximité leur permettra de donner un coup de main à la consultation et de nouer des contacts avec les enfants de la crèche.



L'entrepôt de la Banque alimentaire Namur-Luxembourg gardera ainsi son rôle social en plein cœur d'un village qui devrait se réjouir de voir évoluer ainsi cet espace.

Pour terminer, nous tenons à remercier vivement les administrateurs de la Fédération des Banques Alimentaires pour l'intérêt qu'ils ont montré à l'égard du projet communal. Sans eux, nous n'aurions jamais pu élaborer un tel projet pour la

petite enfance ! Nous leur souhaitons de poursuivre longtemps encore leur généreuse activité dans leurs nouvelles installations.



La Bruyère
Commune Citoyenne

Jean-Marc Toussaint - Président du CPAS
Logement - Petite Enfance - Santé - Aînés

0473 19 15 54 - jean-marc.toussaint@labruyere.be
CPAS de La Bruyère
Rue des Dames Blanches, 1 à 5080 Rhisnes

www.labruyere.be

L'impression de cette newsletter vous est offerte par Ricoh.

RICOH
imagine. change.